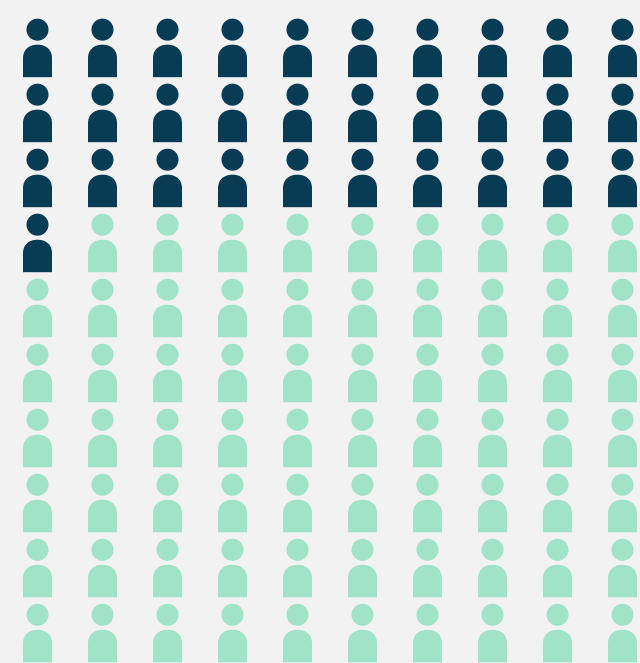




DISTRACTION AU VOLANT

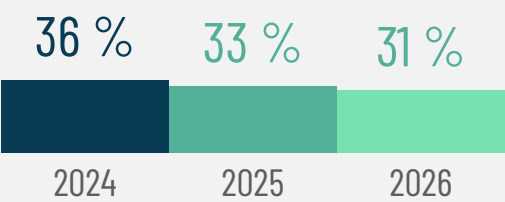
LE BILAN DE L'ÉTÉ 2026

LES CONDUCTEURS DISTRAITS



31,05 % DES CONDUCTEURS

Près d'un conducteur sur trois a passé au moins un appel interdit cet été : un niveau de distraction préoccupant et un facteur majeur du risque routier.



LES APPELS TÉLÉPHONIQUES INTERDITS

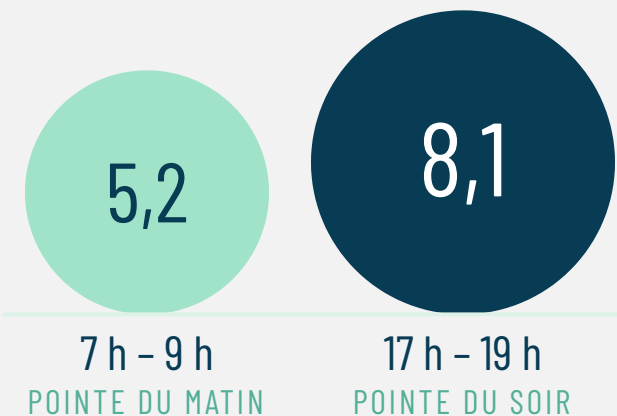
APPELS AU VOLANT, PAR TYPE



Les 29,3 % restants n'ont pu être attribués à aucun des deux types.

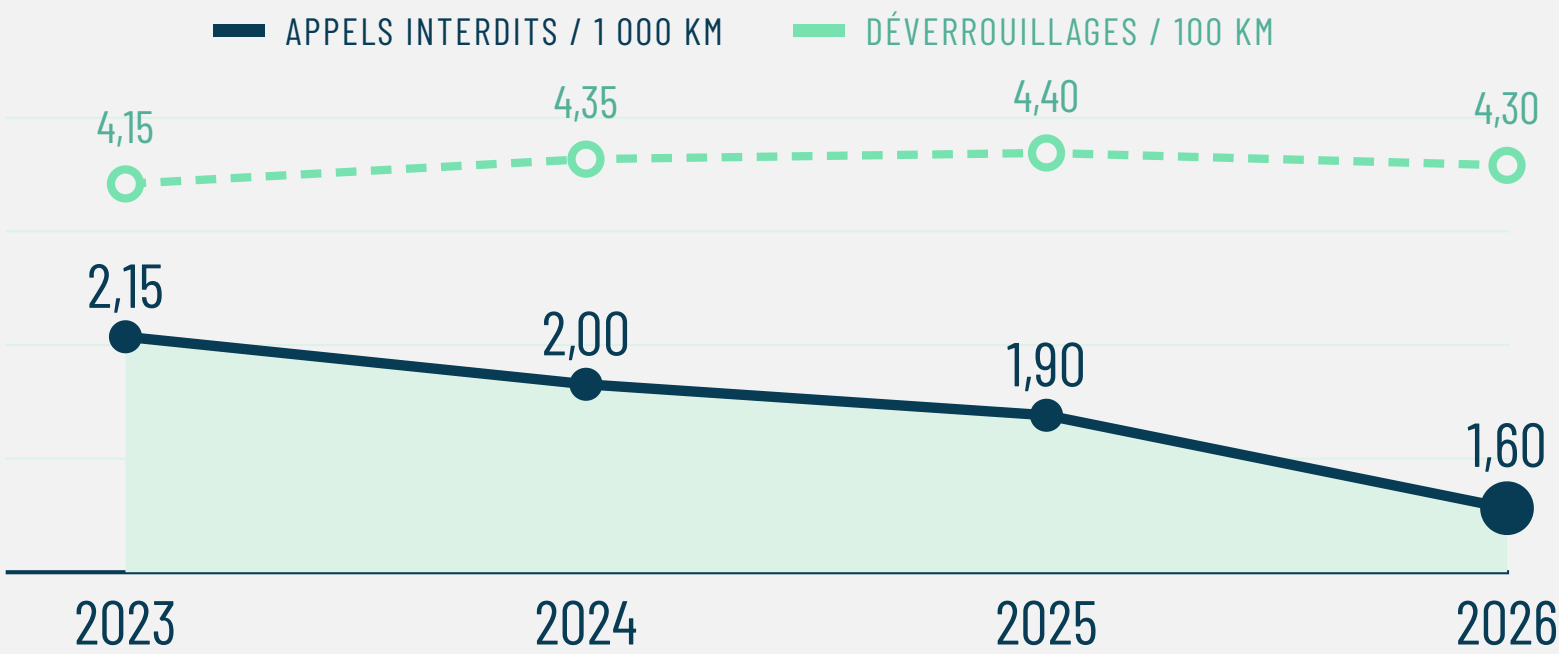
Les conducteurs passent plus d'appels qu'ils n'en reçoivent : les appels sortants sont majoritaires, signe que la distraction est avant tout un acte volontaire, et non provoquée par un appel entrant.

APPELS INTERDITS POUR 100 TRAJETS



L'heure de pointe du soir concentre une fois et demie plus d'appels interdits que celle du matin.

LA DISTRACTION TÉLÉPHONIQUE DEPUIS L'ÉTÉ 2023



APPELS : TROISIÈME ANNÉE DE BAISSÉ

Les appels interdits continuent de reculer depuis leur pic de 2023 : -7 % en 2024, -5 % supplémentaires en 2025 et -16 % en 2026.

DÉVERROUILLAGES : STABLES

Les déverrouillages progressent entre 2023 et 2024 (+4,8 %), puis restent globalement stables : 4,40 en 2025 (+1,1 %) et 4,30 en 2026 (-2,3 %).

EN RÉSUMÉ

Malgré une baisse des appels interdits, la distraction au volant reste ancrée dans les habitudes de conduite. Un conducteur sur trois passe des appels interdits et la distraction est largement volontaire puisque dans la majorité des cas elle est initiée par le conducteur lui-même, souvent entre 17h et 19h. Dans le même temps, les déverrouillages restent stables, signe d'un report vers d'autres formes de distraction plutôt que d'un recul. La distraction téléphonique est donc un enjeu sociétal qui doit être adressé par les assureurs afin d'endiguer le phénomène et de réduire le risque routier.